

ÉGLISE SAINT-JEAN DE QUÉBEC

PROVENANCE : BUREAU DE MGR L'ÉVÊQUE – DOCUMENT NO 27 – LE 20 AOÛT 1975

Sujet :Caughnawa et son curé

Auteurs : Jésuites canadiens

CAUGHNAWAGA ET SON CURÉ

LA MISSION

« Ce que j'ai le plus de difficulté à faire comprendre aux gens, c'est que la paroisse ici n'est pas une paroisse comme les autres. » Ainsi s'exprime le curé de Caughnawaga, LÉON LAJOIE. En fait, nos catalogues, depuis toujours, ne parlent pas de paroisse, mais de mission. Et c'est bien l'appellation qui convient le mieux. Certes, Caughnawaga est un centre touristique: les autobus s'y succèdent, remplis de voyageurs intéressés aux vieux bâtiments du dix-huitième siècle et au village iroquois. Caughnawaga est aussi un lieu de pèlerinage : son église possède le tombeau de Kateri Tekakwitha, fort vénérée chez nos voisins du sud. Mais Caughnawaga est avant tout une mission. On n'a qu'à y mettre les pieds pour s'en rendre compte.

D'abord, on y vit pauvrement. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, touristes et pèlerins y laissent peu d'argent, même si on les accueille avec toute la courtoisie possible. De sorte que, sans le bingo hebdomadaire et les Chevaliers de Colomb à qui le curé envoie de temps en temps une facture qu'il ne peut pas payer, les Pères n'auraient pas de quoi vivre. Pourtant, ils ne sont pas exigeants. Ils font eux-mêmes le ménage du presbytère et s'occupent de l'entretien de l'église, la mission n'ayant pas les moyens de se payer un sacristain. Même si, des cinq mille Amérindiens de la réserve, quatre-vingt-dix pour cent sont catholiques, tous évidemment ne viennent pas à la messe tous les dimanches. Et, en général, ils ne sont pas riches. Les Pères en savent quelque chose, le presbytère étant la seule banque de l'endroit. Hé oui. Il n'y a, à Caughnawaga, ni banque, ni caisse de crédit. De temps mémorial, c'est au presbytère qu'on s'adresse pour faire changer ses chèques. Certains jours, en particulier quand arrivent les prestations d'aide sociale, on atteint un chiffre d'affaires de \$9,000. Sauf que les caissiers ne retiennent pas un sou de tout cet argent qui leur passe par les mains : ils font ce travail gratis pro Deo. C'est un service que nous rendons volontiers, dit Léon; il nous fournit l'occasion de rencontrer certaines personnes qui ne viendraient pas autrement et de parler de bien d'autres choses que de leur chèque.

L'AIDE JURIDIQUE

Mais le service bancaire n'est qu'un des services rendus à la communauté par le curé et son équipe. L'aide juridique en est un autre.

Il n'existait aucun bureau d'aide juridique accessible aux Indiens. Pourtant ceux-ci en ont d'autant plus besoin qu'ils sont moins familiers avec les lois des Blancs et leur procédure, pour ne rien dire des préjugés de race que l'on trouve encore, hélas! chez certains avocats et certains juges. A force de démarches, Léon Lajoie a obtenu la création, à Châteauguay, d'un bureau d'aide juridique auquel peuvent désormais s'adresser les Indiens. Léon ne nous a pas dit si, en travaillant à faire ouvrir ce bureau, il espérait être libéré d'une tâche dont il s'acquittait sans doute avec plaisir, mais qui lui prenait beaucoup de temps. Dans les faits, en tout cas, il n'en est rien. "Pas un Indien ne comparaît en cour sans que je n'y sois. " Et, au train où vont les choses, il n'a pas fini d'y être. Le nombre de ceux qu'il réussit à tirer d'embarras augmente sans cesse. Tout cela se sait. Dans les corridors du palais de justice, il est devenu une figure familière. Tellement que la magistrature a fini par se l'agréger. Récemment, Léon a été nommé vice-président du service d'aide juridique de la Rive sud. Des obligations nouvelles, sans doute, mais qu'il accepte parce qu'elles lui donnent, en même temps, de plus grandes possibilités d'aider les Indiens.

LA PRISON

Mais le curé a beau accompagner ses Indiens en cour et mettre à leur service ses « ouvertures » et ses talents, il n'arrive pas à les sauver tous. Quelques-uns écopent parfois de quelques années de prison. Et, là encore, il doit les suivre... Actuellement, il passe deux jours par mois à la prison fédérale de Kingston où, peu à peu, il a été amené à s'occuper non seulement des Indiens, mais de Canadiens français, hommes et femmes, qui ne trouvent pas facilement là-bas de conseiller de langue française. Situation anormale, direz-vous, que des détenus francophones du Québec soient ainsi incarcérés dans un milieu entièrement anglais. Cette anomalie, Léon Lajoie l'a perçue immédiatement et il a pris sur lui de la faire corriger. Après un va-et-vient interminable entre Québec et Ottawa, après des heures d'antichambre aux bureaux de ministres et de sous-ministres, il a réussi, enfin, il y a six mois, à faire amender la loi. Dorénavant, aucun Québécois ne peut être envoyé de force dans un lieu de détention hors du Québec.

Est-ce que cette victoire diplomatique du curé de Caughnawaga lui permettra, en diminuant la clientèle francophone de Kingston, de récupérer un peu de temps et de s'accorder quelques moments de détente? Peut-être, à la longue, pourra-t-il

récupérer un peu de temps; mais il est tout à fait invraisemblable que ces miettes de temps disponibles ne soient pas immédiatement confisquées par de nouvelles tâches. Déjà son travail à Kingston lui a valu d'être nommé agent de liaison entre cette institution et le milieu montréalais et officier de probation pour la région montréalaise. Ainsi, lorsqu'un détenu de Kingston est en liberté conditionnelle dans la région de Montréal, il doit se rapporter à 'l'officier Léon Lajoie'.

TOUT À TOUS

Si les Indiens accaparent à ce point leur curé, c'est qu'ils ont confiance en lui. Et cela n'est pas peu de chose. Le réveil national que connaissent actuellement les Amérindiens provoque, chez plusieurs d'entre eux, une agressivité, du reste bien compréhensible, contre les Blancs. Des événements récents, survenus à Caughnawaga même, l'ont bien montré. Que, dans ce climat, un homme blanc, francophone par-dessus le marché, demeure l'homme de confiance de la quasi-totalité des habitants de la réserve, voilà qui a de quoi étonner.

Dans des rivalités de ce genre, quelle vigilance un homme ne doit-il pas exercer sur lui-même pour qu'aucune parole compromettante ne lui échappe, pour que rien dans ses agissements ne trahisse une préférence pour un clan plutôt que pour l'autre. À Caughnawaga, comme partout, des clans existent et chacun essaie évidemment de tirer le curé de son côté. Personne jusqu'ici n'a réussi. Léon est également bien reçu dans tous les camps, preuve que tous reconnaissent son impartialité. N'empêche qu'il doit éprouver de temps en temps un certain sentiment d'insécurité. Quand on sait à quel point la situation demeure explosive et comment des revirements inattendus se produisent parfois, comment imaginer que l'avenir de la mission et son propre avenir à lui ne hantent pas ses rêves?

En attendant, il reste disponible. De jour et de nuit. Il s'y est habitué maintenant, après douze ans. Il sait que le téléphone peut sonner aussi bien à deux heures du matin qu'à deux heures de l'après-midi, et que l'on peut frapper à la porte du presbytère à n'importe quel moment. Mais ça n'a pas toujours été aussi facile, du moins jusqu'au jour où 'il a eu sa leçon'. Sa leçon ! Une anecdote que Léon raconte toujours avec plaisir et qui manifeste bien l'esprit qui l'anime. 'Un soir, vers onze heures, un homme se présente avec son enfant pour le faire baptiser.' Je lui dis : Mais, monsieur, ne pourriez pas attendre à demain? Il me répond : Père, est-ce moi qui suis à votre service ou bien n'est-ce pas plutôt vous qui êtes à notre service? – J'ai eu ma leçon ce soir-là. J'ai compris que, pour être curé ici, il ne fallait pas avoir d'horaire. . . "

Voilà. Ce reportage n'a pas tout dit. Comment le pourrait-il ? Pour le compléter, il faudrait vous rendre à Caughnawaga, bavarder à bâtons rompus avec LÉON LAJOIE, PAUL-ÉMILE BEAUDOIN, LÉON ZIPFEL, HENRI BÉCHARD. Ces lignes, malgré leur brièveté, le laissent entendre suffisamment : il se fait là un travail tout à fait dans la tradition de la Compagnie: travail obscur, ingrat à bien des égards, mais passionnant. L'action pastorale et sociale des Jésuites à Caughnawaga, en poursuivant l'œuvre de nos anciens missionnaires, compense aussi quelque peu pour les injustices que nous, les Blancs, avons commises envers les Indiens.

Une remarque pour finir. Ce reportage s'est attaché au travail d'un homme en particulier; cependant, à travers lui, il veut être un hommage à ses collaborateurs actuels et à tous ses prédécesseurs jésuites qui, depuis deux siècles, ont missionné au Sault-Saint-Louis.

Extrait de: 'Jésuites canadiens' - Vol II, n. 2 - Second semestre 1975 pp. 30-34